



La socialiste Rebecca Ruiz et l'UDC Pascal Dessauges visent le siège laissé par Pierre-Yves Maillard



La socialiste Rebecca Ruiz et l'UDC Pascal Dessauges croisent le fer pour la toute première fois dans nos colonnes. Alain Wicht

## Quelle majorité au gouvernement?

« JÉRÔME CACHIN



**Face-à-face** » Qui va succéder au socialiste Pierre-Yves Maillard? Sa camarade de parti Rebecca Ruiz, favorite, est défiée par Pascal Dessauges, UDC. Ces deux candidats principaux croisent le fer, pour la toute première fois, dans nos colonnes.

L'alliance du Parti socialiste et des Verts propose la criminologue lausannoise de 37 ans, conseillère nationale, pour maintenir les quatre sièges détenus depuis huit ans. L'UDC a choisi le préfet du Gros-de-

Vaud, 54 ans, ancien constituant. Avec le soutien du PLR, mais sans celui des Vert'libéraux, le parti nationaliste tente une nouvelle fois de retrouver un siège au gouvernement, alors que la droite dispose d'une courte majorité au parlement.

**«Je respecte avant tout la volonté du peuple»**

Rebecca Ruiz

**Pascal Dessauges, qu'est-ce qui change s'il y a une majorité de droite au Conseil d'Etat?**

**Pascal Dessauges (P.D.):** D'abord l'UDC retrouverait une place au gouvernement, ce qui semble assez logique vu le nombre de

députés du groupe UDC au Grand Conseil. Et ça permettrait de prendre d'autres orientations sur la santé, le social, la formation, la fiscalité et l'économie. Aujourd'hui un certain nombre de blocages peuvent survenir. Malgré les finances cantonales saines, la fiscalité des personnes physiques n'a pas bougé.

**Rebecca Ruiz (R. R.):** Je respecte avant tout la volonté du peuple. Il y a deux ans, il a choisi deux majorités différentes au parlement et au gouvernement. La légitimité, c'est celle du peuple.

**Rebecca Ruiz, avec des majorités du même bord à l'exécutif et au législatif, cela ne serait pas plus cohérent et plus clair?**

**R. R.:** Au contraire, aujourd'hui c'est extrêmement cohérent. Il y a un équilibre, un dialogue incessant entre l'exécutif et le lé-

# LA LIBERTÉ

La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'390  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Seite: 14  
Fläche: 123'901 mm<sup>2</sup>

Auftrag: 3007101  
Themen-Nr.: 999.222

Referenz: 72441034  
Ausschnitt Seite: 2/3

gislatif. Ce fonctionnement permet d'avoir des politiques au service du plus grand nombre, de ceux qui tirent la langue et aussi de la classe moyenne. La santé financière de l'Etat résulte d'une prudence politique conjuguée à une volonté d'investir massivement pour notre attractivité économique.

**L'initiative «Une baisse d'impôt pour la classe moyenne», portée par la droite, propose de nouvelles déductions fiscales pour les primes-maladie. Elle a été acceptée par le Conseil d'Etat. Finalement c'est une décision qui peut vous convenir, Pascal Dessauges?**

**P. D.:** En parallèle, le gouvernement veut aussi baisser les points d'impôts. Mais va-t-on simplement diminuer le taux d'imposition cantonal et le reporter sur les communes? Ou est-ce que ce sera une baisse effective pour les personnes physiques? Je me réjouis de me réjouir, parce qu'on ne peut pas encore savoir si cela va finir par des hausses d'impôts dans les communes.

## «L'UDC pourrait retrouver une place au gouvernement»

Pascal Dessauges

**Cette baisse d'impôts, les contribuables en verraient la couleur?**

**R. R.:** Il y a déjà une hausse de la déduction pour frais de garde et pour l'assurance-maladie. Et le pas majeur réalisé, c'est de limiter à 10% du revenu le poids des primes, qui sont un prélèvement obligatoire. Ainsi, 100 000 personnes de plus auront droit aux subsides. Ces mesures-là ont un

vrai impact sur le porte-monnaie. Contrairement à une baisse fiscale sèche, qui est injuste car pour un gain de quelques centaines de francs pour la classe moyenne, on en offrirait des milliers aux hauts revenus.

**P. D.:** J'estime qu'il faut prioriser les ressources dans les investissements et pas dans les dépenses. L'aide pour les familles représente des charges qui vont grimper de manière exponentielle. Cela ne règle pas le problème que connaissent les contribuables.

**R. R.:** Mais les subsides pour l'assurance-maladie aident ceux qui paient des impôts. Ce n'est pas de l'assistanat. Il s'agit d'éviter qu'ils en arrivent à l'aide sociale.

**P. D.:** Nous devons aussi penser aux contribuables qui financent ces aides. Les dépenses sociales doivent être orientées vers la réinsertion sur le monde du travail. Pas maintenir les gens dans l'aide sociale.

**Avec la mise en œuvre de la RIE III vaudoise, les communes ne sont-elles pas d'ores et déjà perdantes?**

**P. D.:** Oui. Mais on verra à la fin de cette année quel sera l'effet concret. Actuellement, d'après les projections faites par les organisations de communes ou par le service cantonal de communes, oui les communes sont perdantes. Les baisses de rentrées fiscales sur les entreprises vont jusqu'à l'équivalent de six points d'impôt par commune.

**R. R.:** Le Conseil d'Etat s'y est très clairement engagé: il y aura une compensation financière pour les communes avec la RIE III. Avec RFFA, c'est aussi prévu. De plus, cette réforme, en votation fédérale en mai, pour-

rait être bénéfique en faisant remonter les recettes des multinationales. Cela dit, je comprends les inquiétudes des communes, qui dépendent de décisions prises ailleurs. »

## RENONCER À L'AVION

Après deux manifestations dans de nombreuses villes – plus de 10 000 personnes à Lausanne – les idées fusent pour protéger le climat. Faut-il par exemple que l'école interdise les voyages d'études en avion? «Une interdiction formelle, j'y suis totalement opposé, répond Pascal Dessauges. Ça serait plus intéressant qu'il y ait une action concrète dans les écoles si les jeunes eux-mêmes refusaient l'avion.» Le candidat UDC estime en outre qu'une taxation du kérosène limitée à la Suisse n'aurait aucun effet.

Rebecca Ruiz s'interroge: «Ces voyages easyJet qui coûtent 50 francs, je ne sais pas s'il faut les interdire, mais l'école doit avoir un discours fort et encourager financièrement le choix du train pour qu'il soit beaucoup plus utilisé.» La socialiste se souvient de ses voyages d'études, exclusivement en train. «Il y avait plus de trains de nuit. Il faudrait les réintroduire aujourd'hui...», relève-t-elle. JC



## Santé et social changeront de mains

Pierre-Yves Maillard aura passé plus de 15 ans au Département de la santé et de l'action sociale. Des défis attendent celui ou celle qui lui succédera.

### Que doit faire le canton pour contenir les coûts de la santé?

**R. R.:** De la prévention des maladies non transmissibles et de la coordination des soins. Par exemple, par des projets comme les cercles de qualité. Réunir les praticiens actifs autour d'un patient permet une prise en charge plus efficace, la lutte contre le gaspillage des médicaments et la surmédication.

**P. D.:** J'estime qu'une saine concurrence entre les acteurs privés et étatiques se traduirait par une certaine complémentarité des équipements. Et il faut aussi améliorer la gouvernance du CHUV, qui est aujourd'hui un simple service de l'administration. Il ne s'agit pas de le privatiser, mais d'en faire un hôpital autonome de droit public. Cela permettrait d'avoir un œil beaucoup plus pointu sur son fonctionnement. C'est le modèle des hôpitaux intercantonaux, celui de la Broye comme celui du Chablais, et de nombreux autres.

**R. R.:** La gouvernance du CHUV n'a pas le moindre impact sur les coûts de la santé. Aujourd'hui il est indépendant et réactif. Il peut vite investir et sa gouvernance permet des partenariats avec le privé qui fonctionnent déjà. Votre proposition risque d'aboutir à déléguer les tâches médicales les plus rentables à des privés.

### Ne faudra-t-il pas arrêter de mettre en place de nouvelles prestations sociales?

**R. R.:** Nous avons entre 150 et 190 millions d'excédents de revenus par an. Cela permet pour l'instant des politiques publiques pour le plus grand nombre. Quand on gouverne, on fait une pesée d'intérêts entre les

incertitudes telles que la fiscalité fédérale ou les relations avec l'Europe et les besoins de la population.

**P. D.:** Si la droite est majoritaire au Conseil d'Etat, elle devra agir pour stabiliser le budget social qui monte plus vite que la courbe de la population. Il faudrait que ces deux courbes correspondent, sinon nous arriverons dans une impasse et nous devrons baisser des prestations ou augmenter les impôts.

**R. R.:** L'aide sociale n'est qu'une partie du budget social. Le reste répond juste aux besoins, comme l'hébergement en EMS. Et ce qui s'est ajouté, c'est notamment l'aide pour l'assurance-maladie, plébiscitée par le peuple. L'évolution du budget dit social est aussi due à des mesures de formation, comme les bourses d'étude, qui ne sont pas à proprement parler de la réinsertion. Et le vieillissement de la population va continuer. » JC

## AIDER LA PRESSE?

Pour Rebecca Ruiz, c'est oui sans hésitation. Elle s'appuie sur l'exemple de l'aide de la capitale vaudoise à l'hebdo gratuit *Lausanne Cités*. «Le canton peut aider indirectement les médias. Ils sont importants pour la vitalité de la démocratie et du débat public.» L'achat d'espaces publicitaires est possible, pour transmettre des informations de l'Etat à la population. Feu le supplément fiscal de 24 heures était une forme d'aide, souligne-t-elle.

Pascal Dessauges, lui, estime que les médias doivent trouver leur clientèle: «La presse ne doit pas être subventionnée, elle doit s'efforcer d'être assez attractive pour que l'acheteur reste fidèle à son journal, comme il écoute la radio ou regarde la télé.» L'Etat ne doit pas s'en désintéresser complètement, pourtant: «Il doit rester attentif aux problèmes rencontrés par la presse, comme lors de la disparition du *Matin* papier.» JC